Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 56 (1918)

Heft: 19

Artikel: Les déboires d'un grammairien

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-213891

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'Ormonent prit la balle au bond :

Eh bien! Voyons lequel des deux raçontera le mieux comment le bon Dieu fit le monde!

Pied-Fin, pour la première fois de sa vie, parut embarrassé :

- Après vous !

Eh bien, fit Aviolat, je vas vous dire comment Dieu a fait le monde. Je ne vous dirai pas où il était avant ce temps-là : je n'en sais rien du tout. Mais un jour qu'il était tout solet et s'ennuyait, il prit son falot de montagnard et s'amusa à allumer tous ces petits craisus qu'on voit tout là-haut, pendre à la grande voûte du ciel; et ce furent les étoiles. Et voilà qu'il y pendit aussi son falot, et ce fut la lune. Et il trouva tant beau, tant beau ce qu'il venait de faire, qu'il fit un grand fouéru de la Saint-Jean, comme celui du père Bard, et ce fut le soleil. Et par après, il fit toutes les bêtes : les vachettes, les moutons, les biquettes, les cayons qui grognent, et il leur donna à tous à repaître. Et alors, il prit un bocon de terre molle, gros comme une puissante malotte de beurre, et le pétrit, et le dressa sur ses pointes, et ce fut l'homme. Et, à la parfin, il ramassa de ces longues fines herbes que vous voyez flotter dans les eaux claires, et il les plongea dans la nuit au moment où le jour se lève, et elles devinrent brunes avec des mervillons d'aurore, et il les planta sur la tête de la femme, et ce fut la rose de l'univers!

A ce coup droit - d'encensoir - si parfaitement inattendu, il y eut un involontaire frémissement d'admiration pour Rose et son fier poète.

Samuel Cornut.

Les déboires d'un grammairien.

- Le savant grammairien français Beauzée, mort en 1809, s'étant aperçu que sa femme avait des complaisances pour son secrétaire, sermonna vivement celui-ci, qui voulut résigner ses fonctions; mais Beauzée, croyant que son admonestation porterait ses fruits, s'y opposa.

Peu de jours après, le grammairien surprit

de nouveau les coupables.

- Vous voyez bien, dit le secrétaire à la dame, que, comme je vous le disais, il fallait que je m'en aille.

- Que je m'en allasse, misérable! s'écrie Beauzée!

ONNA MUNICIPALITA D'ATTAQUE

▼ ANT tote d'attaque lè Municipalitâ, mâ ein a que pouant pidâ avoué lè quinte que sâi. Lè papâ vo z'ant racontâ que clliaque de Forî l'êtâi la pllie hiauta dau canton, pè la mau que ti lè municipau l'ètant dein lè dragon à tsevau. Dein on autro eindrâ, l'étant ti dein lo landstourme que ion que s'ètâi met de l'élite et que l'avâi z'u dâi galon. L'avâi passâ on ècoulâ, sé pas se l'ètâi de caporat âo bin de gènèrat. Dein ti lè cas l'ètâi ion dâi doû. Oncora dein on autra coumouna ti lè prècaut l'étant dâi dzein maryâ. Mâ dein lo velâdzo dè coûte l'ètant quasu ti père-grand.

Stau teimps passâ duve boune fenne, quemet on ein vayai dau teimps que mon riére-pèregrand l'ètâi dzouveno, vegnant âo martsî pè Lozena. L'apportâvant dâi z'âo à cein que crâïo et ie dèvesâvant de lau velâdzo. N'ètant pas tote lè duve dau mîmo. La premîre, Nanette dau Cârro, l'ètâi de Fregnu-lè-Counet Por quant à Suzette vegnâi de Velâ-lè-Premâ, Nanette ie

- Eh bin! mè ie vo dio que tsi no, à Fregnulè-Counet, l'è tot parâi oquie dè pllie qu'à Velâlè-Premâ. Peinsâ-vo-vâi que dein noutra Municipalità, lài a trâi municipau que s'appelant

- Lâi a bin dè quie, desâi la Suzette. Tsî no, à Velâ-lè-Premâ, on ein a assebin que s'appelant Alexis, mâ on ein a assebin trâi que l'ant à non Emile. Bisque orâ!

- Bisquâ onna râva. Et lè noûtro qu'on ein a trâi que n'âmant pas lè z'ugnon.

- L'è bin oquie! No on ein a trâi que pouvant pas vére lo fromâdzo. L'è tot parâi on autro affére que dâi z'ugnon.

Pouh!... A Fregnu-lè-Counet, ein a trâi que l'ant z'u on vî lo mîmo dzo.

Et tsî no que l'ein a trâi que la sadze-fenna l'a faliu allà vè lau fenne la mîma né. Cein n'é

rein, pâo t'ître! Vâi, mà, tsî no, trâi sant de l'an septanta,

l'annâïe de la guierra! Et vâ, de septanta! - Eh bin, no, no z'ein âi trâi que lau pére l'ant ètâ âo Sonderbon. Cein l'è pe vîlhio que voutron septanta!

Tant que te voudrî, mâ n'ein tsau rein que, tsî no, on a trâi municipau que l'ant signî la

tempérance.

- Avoué voutra tempérance! No, à Velâ-lè-Premâ, dein noûtra Municipalità, ein compteint lo secretèro et lo bossî, on ein a trâi iâdzo trâ que l'âmant bin bâire. Ne pas de la moqua de morpion, allâ pî!

MARC A LOUIS.

Usagé. - Un soldat, à la légion, écrivait à sa mère, une bonne paysanne du gros de Vaud: « Quand tu m'envoies des colis de linge, il te faut toujours mettre « linge usagé », sans cela ça paie des droits d'entrée. Un peu de charcuterie me ferait très plaisir, pour varier les menus ».

La bonne femme, comme bien on pense, prépare immédiatement un paquet de saucisses, de lard, etc. Mais, au moment de mettre l'adresse, elle se dit: « c'est que, c'te cochonaille va payer des droits! » Après un instant de réfléxion, elle écrit l'adresse et ajoute au coin du paquet : « Charcuterie usagée ».

A PROPOS DU MAJOR DAVEL

Nous avons reçu la lettre que voici :

ONSIEUR G.-A. Bridel s'émeut de mon A propos du Major Danel Suit reposée mes lignes, il se rendra compte de son erreur, qu'un oubli involontaire de ma part a provoquée. Sans doute, la plaque commémorative figurant dans le fond de la Cathédrale mérite d'être mentionnée, et M. Bridel a bien fait de compléter mon énumération, mais je tiens à ne pas passer pour avoir des idées de derrière la tête, ou pour avoir voulu ignorer le joli geste de Frédéric-César de la Harpe, « qui ne fut pas un ingrat envers le martyr de 1723. »

J'ai précisément apporté, par une simple citation qui vaut son pesant d'or, la preuve convaincante - ce sont mes propres paroles, que chacun a pu lire ici il y a trois semaines — « que l'ingratitude, la présomption, n'étaient pas dans le cœur de La Harpe», ce grand patriote, si cher à tous les Vaudois. C'était vrai déjà en 1798 et il n'était pas nécessaire de descendre jusque vers les années 1830 pour être persuadé d'une chose si bien démontrée.

Entre la table de la Glisse et la plaque de la Cathédrale il y a l'Hôtel-de-Ville où, s'il fallait une inscription de plus, on trouverait bien une place; mais l'Assemblée provisoire, en parlant de monument à élever aux mânes de Davel, pensait-elle à une plaque ? Au surplus, le meilleur monument que les hommes puissent élever est la reconnaissance, et ce monument-là, il est dans notre cœur.

L. MOGEON.

Post - scriptum. - Les mots ci-dessus venaient d'être écrits lorsque la pièce suivante nous est tombée sous les yeux en faisant une

autre recherche. Nous sommes d'autant plus heureux de la reproduire qu'elle donne raison à notre conclusion. Ce texte est tiré du Recueil de pièces complémentaires des procès-verbaux de l'Assemblée provisoire :

« Le 16 mars 1798. Ce n'est pas d'aujourd'hu que la voix de la liberté se fait entendre dans le Pays de Vaud, mais la terreur l'étouffait peu près comme les voleurs éteignent les chandelles. Il y a longtemps que le brave Major Davel de Cully songeait à briser les fers de sa

patrie et il mourut sur l'échafaud.

« Le général La Harpe fut aussi une des victimes de la haine pour la tyrannie. Un arrê odieux voulut trancher ses jours, mais il les consacrait à la gloire et au moment où il allai recueillir le fruit de ses efforts, il tombait dans les champs d'Italie au poste de l'honneur. Plus heureux que le brave La Harpe, ceux qui éprou vèrent, comme lui, les persécutions du gouver nement bernois, oublient aujourd'hui leur mal heur dans le bonheur de leur patrie et n pensent plus à leurs fers, quand ils voient le Pays de Vaud brisant ceux qu'ils portaient.

« L'Assemblée provisoire n'a point oublié qu sous le règne du despote ils eurent le courag de professer leur attachement à une révolution dont le nom seul était proscrit, et de décrete que le Major Davel, le général La Harpe autres persécutés récents de leurs opinions litiques ont bien mérité de la patrie. Elle crète qu'il sera élevé un monument à la mémoin du général La Harpe, laissant aux autorité futures le soin de le déterminer et de l'exécu-

L. M.

La livraison de mai 1948 de la Bibliothèqui Universelle et Revue suisse contient les articles suivants:

suivants:

E. C. Chatelanat, professeur à l'université à Lausanne. Jacob Burckhardt. — Amélie Murat, L'toile perdue. — Litanies du soleil. Poèmes. — Ede Phillpotts, La ferme de la Dague. Roman. (Second partie.) — Aldo Dami, Delenda Austria? — Pierr Kohler, La vérité biographique dans « Adolphe » à Benjamin Constant. — Henri Besson, L'industris suisse libératrice. — F. Sturge Moore, Soldats-poètes (Quatrième partie.) — A. Vierne, Les révultionnaires russes en Suisse et leur départ pour la Russie. — Charles Gos, Gladys. Nouvelle. (Troistème et dernière partie.) — Chroniques it lienne. (Francesco Chiesa); hollandaise. (H. va der Mandere); suisse allemande. (Antoine Gueland); scientifique. (Henry de Varigny); politique (Ed. Rossier); suisse romande. (Maurice Millioud) La Bibliothèque Universelle paraît au «mencement de chaque mois par livraisons «Magaes».

PAR DEVANT NOTAIRE

Un de nos abonnés a l'amabilité de nous comm niquer l'acte de vente que voici, datant de 177 Il est assez curieux par sa rédaction, par certain termes et certaines de ses clauses, bien caractér tiques de l'époque. Nous supprimons naturelleme les noms des contractants et nous respectons l'orth graphe.

'an mille sept cent septante huit, Et vingt cinquiéme jour du mois de Mar Devant moi Notaire public, Curial d'Ol soussigné, & présens les témoins sous nomm se sont en personnes constitués le Sieur Villeneuve entant qu'heritier de feu le Sr dit lieu sur parents, & le Sr Dragon ***; Lesqu étant de leurs droits bien informés; ont vent conjointement & abandonné perpetuellem par les presentes à honnête Communier Lavey et de Morcles demeurant à Bex, ici sent & Achetant pour lui et les siens, sav chacun un petit morcel de forêt à Chataig attenans l'un à l'autre, siz au lieu dit Au Boc territoire de Bex Jouxtent les deux ensemb la forêt à " d'Orient participant du Vent; à "procédée de M" de Bize participant d'Orie Et celle à M' le Vidame " de St-Maurice, issue entre deux du Couchant, ignorans de fief ils relevent. Avec d'autres plus assul